

Europe :

l'AECG compromet votre sécurité alimentaire

Le projet d'Accord économique et commercial global (AECG) entre l'Europe et le Canada aura des conséquences majeures sur les aliments et sur l'avenir de la réglementation.

L'histoire tend à démontrer que les accords commerciaux compromettent la sécurité alimentaire en obligeant les partenaires à harmoniser leurs normes et à réduire la réglementation au plus petit dénominateur commun avec pour conséquence un nivellement par le bas. La ratification de l'AECG mettra en péril les normes et la réglementation alimentaires propres à l'Union européenne (UE).



Image : « Grange effondrée » par Eric Parker dans Flickr, modifié. CC by-nc 2.0



Europe : l'AECG compromet votre sécurité alimentaire est publié en vertu de la licence Creative Commons Attribution-Non commercial-Partage à l'identique 4.0.

En quoi l'AECG représente-t-il une menace ?

Les exploitations agricoles familiales



Les petites exploitations agricoles seront remplacées par les fermes industrielles. Au Canada, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a vu les exportations agricoles tripler de 11 milliards de dollars en 1988 à 33 milliards de dollars en 2007 ; pourtant, le revenu agricole net a chuté de plus de la moitié au cours de la même période tandis que l'endettement agricole a doublé. Le Canada a perdu de nombreuses exploitations agricoles familiales — des 366 128 exploitations en activité en 1970, il n'en restait plus que 204 730 en 2011. Aujourd'hui, la majeure partie du bétail, des porcs et de la volaille est concentrée dans de grandes exploitations industrielles. Certains parcs d'engraissement comptent plus de 20 000 têtes de bétail ou entre 5 000 et 20 000 porcs. Près de 100 000 oiseaux sont entassés dans les espaces restreints des exploitations avicoles.

Avec l'AECG, les petites exploitations agricoles familiales continueront de disparaître des régions canadiennes et européennes. Les pays où les fermes sont plus petites, et où les fermiers ont fait de l'agriculture un mode de vie, seront les plus touchés.

Le bien-être animal



Les normes en matière de bien-être animal sont plus laxistes au Canada que dans l'Union européenne. Au Canada, l'industrie alimentaire envoie 700 millions d'animaux à l'abattoir chaque année, et aucune action n'est prise pour corriger la non-conformité aux codes de pratiques sur le bien-être des animaux d'élevage. La surveillance des producteurs de viande est déficiente, sans compter qu'ils subissent les pressions du marché afin d'élever leur bétail au plus bas prix possible.

Avec l'AECG, le Canada exporterait de la viande d'animaux élevés dans ces conditions. Les producteurs de l'UE seraient contraints de faire concurrence à ces pratiques rentables, mais cruelles.

L'harmonisation de la réglementation



L'AECG permettra au Canada et à l'Union européenne de « réduire les barrières au commerce » en minimisant les règlements qui régissent le mouvement des biens pouvant poser un risque pour la santé. D'autres accords commerciaux ont démontré que les pays y parviennent en harmonisant des éléments tels que les limites maximales

de résidus (LMR) — les niveaux de pesticides juridiquement acceptables dans les aliments.

Les niveaux de concentration de pesticides autorisés par le Canada et l'Union européenne ne sont pas les mêmes.

Voici deux exemples :

Les **néonicotinoïdes** sont des pesticides couramment utilisés comme insecticides commerciaux. Ils ont été liés à la mort de millions d'abeilles partout dans le monde. La Commission européenne interdit déjà certains produits chimiques contenant des néonicotinoïdes depuis que l'Autorité européenne de sécurité des aliments a déclaré qu'ils avaient des conséquences préjudiciables sur les colonies d'abeilles et les pollinisateurs. Au Canada, Santé Canada n'a pas encore achevé son examen de la question et la vente de ces produits est toujours autorisée.

Le **glyphosate** est un herbicide qui entre dans la composition du Roundup de Monsanto. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) classe le glyphosate parmi les substances « probablement cancérogènes pour les humains. » En avril 2015, le gouvernement canadien affirmait officiellement que le glyphosate était « peu susceptible de présenter un risque de cancer » pour les humains. En mars 2016, la Commission européenne de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI) votait contre la proposition de renouvellement du glyphosate par la Commission européenne. Le Conseil européen lui emboîtait le pas le 24 juin en votant pour le rejet du glyphosate. Malgré cela, la Commission annonçait quatre jours plus tard le renouvellement du permis de Monsanto.

Les recherches sur les efforts d'harmonisation, comme ceux entourant les limites maximales de résidus (LMR) de pesticides, ont démontré que l'harmonisation avait permis à l'industrie des produits chimiques d'augmenter sa part du marché et d'accroître sa concentration. Au lieu d'assurer une meilleure équité des normes pour tous les acteurs, l'harmonisation peut modifier les règles à l'avantage des plus gros joueurs en adaptant les barrières à l'entrée et les possibilités pour les grands producteurs dans les marchés agricoles plus restreints.

Les indications géographiques



Une indication géographique (IG) est un nom ou un symbole utilisé pour identifier un produit en provenance d'une zone géographique précise. Elle projette une image de marque qui attire les clients et permet aux producteurs de vendre leurs produits à un prix supérieur. Elle garantit également la qualité de la production et adhère à des lignes directrices précises. Contrairement aux marques déposées, les IG ne peuvent être achetées ou vendues ; elles appartiennent aux producteurs régionaux certifiés par une association. Elles sont acceptées dans les accords de commerce international puisqu'elles sont reconnues par l'OMC aux termes de l'Accord sur les aspects

des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

Bien que 145 noms de produits alimentaires européens vendus au Canada soient protégés, et que les vins et spiritueux bénéficient d'une relative protection en vertu de certains accords existants, des milliers d'IG européennes n'ont aucune protection ; c'est le cas notamment des *Cornish pasties* (petits pâtés de Cornouailles) et du fromage Wensleydale du Yorkshire. En plus de ces 145 indications géographiques protégées, 20 vins et spiritueux sont protégés sur le marché canadien aux termes de l'accord EU-Canada de 2003. Toutefois, plus de 1400 IG sont reconnues par l'UE comme étant enregistrées ou en voie de l'être. Ainsi, seulement 10 pour cent des IG seront protégées aux termes de l'AECG.⁸

Quels aliments pourraient causer des problèmes en Europe en cas de ratification de l'AECG ?

Les importations de porc et de bœuf



L'AECG accroîtrait les importations de porc et de bœuf canadiens dans l'UE. La réglementation canadienne autorise le nettoyage et le traitement du bœuf et du poulet avec l'eau chlorée, un processus interdit dans l'UE. En 2013, l'UE a levé son interdiction d'utilisation de l'acide lactique pour rincer les carcasses de bœuf, pour témoigner de sa bonne foi avant le début des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange avec les États Unis. Cela démontre que l'Union européenne est disposée à abaisser ses normes dans certains secteurs pour faciliter les accords commerciaux.

Les produits à base de viande



Le Canada a déjà connu des problèmes avec l'inspection de ses viandes. En 2012 et en 2014, la bactérie *E. coli* a été détectée dans des envois de bœuf en provenance d'une usine de transformation et d'emballage de la viande en Alberta. Au Canada, 40 pour cent du bétail est abattu et emballé dans cette usine. Le gouvernement canadien a aggravé la situation en éliminant 100 postes d'inspecteur en hygiène et salubrité alimentaires, par souci d'économie.

La viande injectée de ractopamine



La ractopamine est un composé bêta agoniste qui stimule la croissance. Elle est interdite dans 160 pays — dont l'ensemble de l'Union européenne — puisque les risques pour la santé humaine ne peuvent être exclus. Au Canada, la ractopamine est autorisée en tant que médicament vétérinaire et injectée aux porcs, aux bovins et aux dindes. Le stimulant est injecté avant l'abattage, ce qui signifie que la viande contient des résidus.¹¹

Aliments génétiquement modifiés (GM)



Le Canada figure parmi les trois principaux producteurs d'aliments génétiquement modifiés dans le monde. D'après Santé Canada, le gouvernement « n'est au courant d'aucune preuve scientifique qui démontre que [la salubrité des aliments génétiquement modifiés] est moindre que celle des aliments conventionnels. » L'étiquetage pour identifier les aliments GM n'est pas obligatoire, bien que l'étiquetage volontaire soit autorisé. En revanche, l'Union européenne a adopté l'étiquetage obligatoire pour tout produit avec OGM (contenant plus de 0,9 pour cent d'ingrédients génétiquement modifiés). La politique de « tolérance zéro » de l'UE autorise 0,1 pour

cent de matière génétiquement modifiée dans les variétés non agréées.

Bien que l'UE n'utilise pas les cultures GM aux fins de consommation humaine directe, deux produits alimentaires GM entrent dans la fabrication d'aliments pour animaux, et l'utilisation du soja canadien génétiquement modifié est largement répandue dans l'UE.

L'Europe s'est engagée à collaborer sur des questions entourant les aliments GM. D'après le Centre canadien de politiques alternatives, les dispositions dites de coopération réglementaire prévues par l'AECG vont donner à l'industrie toute la latitude voulue pour affaiblir les normes de l'UE en matière de sécurité alimentaire. Cela pourrait ouvrir les frontières de l'UE aux importations canadiennes d'huile de canola, de maïs, de soja et de betteraves à sucre OGM.

D'autres aliments GM pourraient bientôt voir le jour, notamment :

Les pommes GM : In March 2015, the Canadian En mars 2015, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a permis à une entreprise de la Colombie-Britannique, Okanagan Specialty Fruits Inc., de cultiver et de vendre une variété de pomme GM au Canada. Cette pomme a été génétiquement modifiée afin qu'elle ne brunisse pas lorsque coupée ou meurtrie. En vertu de l'AECG, le Canada augmentera ses exportations de pommes vers l'Europe puisque droits tarifaires saisonniers de l'UE sur les pommes canadiennes (pouvant atteindre neuf pour cent) seront entièrement éliminés. Par conséquent, il est possible — voire fort probable — que les pommes GM canadiennes pénètrent le marché européen.

Le saumon GM : En novembre 2015, le Secrétariat américain aux produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA) a permis à une société américaine de commercialiser son poisson transgénique en tant que produit alimentaire. Santé Canada pourrait adopter une politique similaire. Ce saumon contient un gène de l'hormone de croissance du saumon quinnat et un gène de loquette d'Amérique — un poisson dont l'apparence rappelle celle de l'anguille — qui lui permettent d'atteindre une taille commercialisable deux fois plus vite que les saumons d'élevage classique. Le résultat est un poisson assez gros pour être mangé après environ 18 mois, au lieu de trois ans habituellement. En mai 2016, Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont annoncé que le saumon génétique-



ment modifié d'AquaBounty était désormais approuvé pour consommation humaine au Canada.

C'est le premier animal génétiquement modifié à être approuvé au Canada pour consommation humaine et animale, qu'il s'agisse de filets de poisson, d'huile de poisson ou de farine de poisson. Sans compter qu'au Canada, l'entreprise n'est pas tenue de mentionner le recours aux OGM sur l'étiquette avant de vendre ses produits dans les épiceries.

L'AECG éliminera les droits tarifaires sur le saumon, qui s'élèvent à environ 15 pour cent, ce qui signifie que davantage de saumon canadien sera vendu en Europe.

Les colorants alimentaires



Le Canada possède 15 listes d'additifs alimentaires autorisés pour les édulcorants, les agents de conservation, les agents raffermissants et autres substances. En vertu de la réglementation canadienne sur les colorants, les producteurs alimentaires peuvent étiqueter les colorants alimentaires en utilisant leurs noms communs. Par exemple, les producteurs peuvent écrire « vert solide FCF » ou simplement « colorants ».

Certains colorants alimentaires sont autorisés au Canada, mais pas en Europe, y compris le vert solide FCF et le rouge citrin no2 (à consommation restreinte dans l'UE). En outre, le rouge allura, le ponceau SX, le bleu brillant FCF, l'indigotine et la tartrazine sont interdits dans certains États membres de l'UE. Les obligations en matière d'étiquetage dans l'UE sont également beaucoup plus strictes qu'au Canada.

Au vu des disparités dans la manière de réglementer les colorants alimentaires, la coopération réglementaire sera certainement requise et les entreprises chercheront par tous les moyens à s'aligner sur les normes les moins restrictives.

Qu'en est-il du principe de précaution ?

Le principe de précaution place le fardeau de la preuve sur le créateur du produit, qui doit démontrer l'innocuité de son produit. Bien que le principe de précaution soit omniprésent en Europe, son application est beaucoup moins rigou-

reuse au Canada. Bon nombre de questions demeurent sur la manière dont l'AECG influencera les politiques nationales et sur le droit de l'Union européenne à réglementer selon le principe de précaution.

Comment se gèrent les désaccords au sujet des règles commerciales ?

Lorsque les parties ne parviennent pas à s'entendre par d'autres moyens, les entreprises peuvent porter plainte par le biais du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE). Les dispositions en matière de RDIE constituent un outil puissant pour les entreprises qui leur permet de remettre en question les politiques ou les règlements des gouvernements, même lorsqu'ils sont dans l'intérêt de la popula-

tion. Il existe de nombreux cas de gouvernements poursuivis pour plusieurs millions, voire plusieurs milliards, de dollars ou d'euros pour des décisions ayant un impact sur le bénéfice des entreprises. Cela signifie que même si l'UE tente de préserver ses règlements plus sévères, les entreprises pourront tenter des poursuites si ces règlements entravent leurs activités.

Conclusion

Il est clair que la réglementation canadienne sur les aliments GM, les pesticides, les colorants alimentaires, la volaille traitée au chlore, les hormones de croissance et le bien-être animal n'est pas aussi rigoureuse que celle de l'Union européenne. Les Européens doivent cependant être mis au courant de ces pratiques — et savoir que leurs propres règlements pourraient être édulcorés — afin de prendre une décision éclairée par rapport à l'AECG.

En vertu de l'AECG, les contingents tarifaires pour la viande canadienne augmenteront à 80 000 tonnes de porcs et 65 000 tonnes de bœuf. Ces nouveaux contingents seraient instaurés de manière progressive sur les trois à sept prochaines années. Cette décision est survenue avant l'issue du vote de la Grande-Bretagne sur sa sortie de l'Union européenne. Sans la Grande-Bretagne,

le principal partenaire commercial du Canada dans l'UE, de nombreux analystes estiment que ces contingents sont beaucoup trop élevés et auraient des conséquences catastrophiques sur les exploitants agricoles de l'Europe continentale, déjà aux prises avec une crise sur les bas prix des produits agricoles.

Plusieurs similitudes existent dans la portée et le contenu de l'AECG et celui de l'accord de Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) en négociation entre l'UE et les États Unis. Tandis qu'un accord avec le Canada peut sembler moins risqué qu'un accord avec les États Unis, bon nombre de procédés américains ont cours au Canada et sont tout aussi préoccupants. Il ne fait aucun doute que l'AECG, s'il est ratifié, aura des conséquences majeures tant pour les Canadiens que pour les Européens.

Endnotes

1. National Farmers Union. "Agricultural Impacts of CETA." NFU Briefs 2014. National Farmers Union, 5 Dec. 2014. Web. June 2016. <<http://www.nfu.ca/story/agricultural-impacts-ceta>>
2. Ibid.
3. European Food Safety Authority. "ESFA identifies risks to bees from neonicotinoids." *News*. European Food Safety Authority, 16 January 2013. Web. June 2016. <<http://www.efsa.europa.eu/en/press/news/130116.htm>>
4. International Agency for Research on Cancer (IARC). "IARC Monographs Volume 112: evaluation of five organophosphate insecticides and herbicides." *IARC News*. World Health Organization, 20 March 2015. Web. June 2016. <<https://www.iarc.fr/en/media-centre/iarcnews/pdf/MonographVolume112.pdf>>
5. Pest Management Regulatory Agency. "Proposed Re-evaluation Decision PRVD2015-01, Glyphosate." *Consultations*. Health Canada, 6 June 2015. Web. June 2016. <http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/part/consultations/_prvd2015-01/prvd2015-01-eng.php>
6. Badulescu, Dan, and Kathy Balis. "Pesticide Regulation Under NAFTA: Harmonization in Process?" *Pesticide Truths*. Canadian Agricultural Trade Policy Research Network (CATPRN), November 2006. Web. June 2016. <<http://pesticidetruths.com/wp-content/uploads/2011/11/Reference-24-D-2006-11-00-NAFTA-Pesticide-Regulation-Under-NAFTA.pdf>>
7. Hansen-Kuhn, Karen. "Geographic Indicators." *Making Sense of CETA*. Canadian Centre for Policy Alternatives, ed. Scott Sinclair, Stuart Trew and Hadrian Mertins-Kirkwood, September 2014. Web. June 2016. <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2014/09/Making_Sense_of_the_CETA.pdf>
8. Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs. "Le TAFTA avant l'heure - tout comprendre au traité UE-Canada." *Publications*. Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs, 28 April 2016. Web. June 2016. <<http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1547>>
9. Patterson, Brent. "EU food safety commissioner doesn't see majority support for TTIP in national parliaments." *Council of Canadians Blogs*. Council of Canadians, 21 January 2015. <<http://canadians.org/blog/eu-food-safety-commissioner-doesnt-see-majority-support-ttip-national-parliaments>>
10. Veterinary Drugs Directorate. "Proposal to amend the List of Maximum Residue Limits (MRLs) for veterinary drugs in foods." Drugs and Health Products. Health Canada, 27 March 2014. Web. June 2016. <<http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/vet/mrl-lmr/2013-2-prop-eng.php>>
11. Roberts, Michael T. *Food Law in the United States*. New York: Cambridge University Press, 2016. Print.
12. Environment and Climate Change Canada. "Genetically Modified Organisms." *Water Research*. Government of Canada, 23 July 2013. Web. June 2016. <<http://www.ec.gc.ca/inre-nwri/default.asp?lang=En&n=E8A9C49D-1>>
13. Health Canada. "Frequently Asked Questions: Biotechnology and Genetically Modified Foods." *Factsheets and Frequently Asked Questions*. Government of Canada, 26 November 2015. Web. June 2016. <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/gmf-agm/fs-if/faq_1-eng.php#p3>
14. European Commission. "Traceability and labelling." Genetically Modified Organisms - *Plants*. European Commission, 17 February 2016. Web. June 2016. <http://ec.europa.eu/food/plant/gmo/traceability_labelling/index_en.htm>
15. Slater, Ann, and Terry Boehm. "Agriculture and Food Sovereignty." *Making Sense of CETA*. Canadian Centre for Policy Alternatives, ed. Scott Sinclair, Stuart Trew and Hadrian Mertins-Kirkwood, September 2014. Web. June 2016.
16. OK Specialty Fruits. "Press Release: Arctic Apples Received Canadian Approval." OK Specialty Fruits, n.p. n.d. Web. June 2016. <<http://www.okspecialtyfruits.com/press-release-arctic-apples-receive-canadian-approval/>>
17. Global Affairs Canada. "Canada-European Union: Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA)." *Free Trade Agreements*. Government of Canada, 26 September 2014. Web. June 2016. <<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/benefits-avantages/agriculture-agricoles.aspx?lang=eng>>
18. Lefferts, Lisa. "Canada's Proposal on Labelling Food with Added Colours: What's Needed & Why." *Nutrition Labeling for Public Health Impact*. Centre for Science in the Public Interest, 5 August 2015. Web. June 2016. <http://cspinet.org/canada/pdf/cspi-lisa-lefferts.food-dyes_health-canada-proposal.august5-2015.pdf>





Avec le soutien de



300-251, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1X3
1-800-387-7177
canadians.org



Juliet 2016